

CONFERENCE CITÉ DE L'OCÉAN Mercredi 19 Mars 2025, à 18h30

LES CARGOS A VOILE

par Michel PERY Président de Neoline & Associés

A l'heure où l'épopée du Vendée Globe passionne de plus en plus un public professionnel, amateur ou néophyte, célébrant les vertus humaines, les progrès technologiques, la responsabilité écologique et le caractère indomptable des océans, des initiatives multiples et audacieuses se développent pour maîtriser et diminuer les besoins énergétiques du transport maritime en relevant le défi de la propulsion à voile : une aventure qui a du souffle !

« La nécessité de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants ne peut passer que par la réduction de la consommation d'hydrocarbures. Cette réduction nécessite une approche d'ingénieur, mais également de logisticien et de marin de façon à tirer le meilleur possible d'une technique directement disponible et utilisant une énergie inépuisable : la navigation à la voile. » Miche PERY.





Le Commandant Michel PERY, marin durant plus de 40 ans, a commandé des navires de 1990 à 2016, il possède une très riche expérience du commandement, de la navigation, de l'opération et de la maintenance des navires de commerce. Au cours de sa carrière, il a vu évoluer fortement le contexte économique et réglementaire vers la prise en compte et l'amélioration des pratiques sociales et du respect de l'environnement.

Son expérience auprès de la Fondation BELEM, avec 41 mois effectifs de commandement du Trois Mâts barque BELEM, un des derniers voiliers de commerce à phare carré du XIXème (actuellement « navire école civil », 16 hommes d'équipage et 48 stagiaires en instruction), l'a conduit à croire au retour de la pertinence de la propulsion vélique. Il met désormais sa passion pour les sujets maritimes au service de l'aventure NEOLINE, qui construit actuellement un cargo-voilier de 136 mètres de long, qui sera mis en service en juillet 2025.

Entrée Public : 7 € / Gratuit pour les membres LAMM - Adhésion : 40€/an ; Couple 70€/an ; Etudiant 15€/an L'adhésion donne droit à l'accès gratuit à l'Aquarium et à la Cité de l'Océan sur présentation de la carte avec photo. (Possibilité de dîner ensuite au « SIN ». Réserver au 05 59 47 82 89, en spécifiant menu conférence).